

AVANTAGES :

- ❖ Devenir membre, c'est faire partie d'un réseau dont les pairs ont aussi cette préoccupation de la maltraitance envers les personnes âgées; en s'associant, en partageant, en bénéficiant de l'expertise et des histoires à succès pour la réalisation d'objectifs en prévention de la maltraitance envers les personnes âgées.
- ❖ Les membres ont une expertise dans les services offerts aux personnes âgées, y compris les services de santé, les services sociaux et communautaires, le logement, les services financiers, juridiques, de loisirs et spirituels, etc.
- ❖ C'est faire parti d'un réseau d'échange et d'entraide en prévention de la maltraitance.
- ❖ Il reçoit au besoin l'appui du Réseau dans ses actions de prévention de la maltraitance, que ce soit pour des activités de sensibilisation, d'éducation ou de formation par les partenaires du Réseau.
- ❖ Il reçoit régulièrement des outils et des informations pour l'aider à réaliser ses activités de prévention auprès de ses partenaires, de ses clientèles et de la population en général.
- ❖ C'est aussi une opportunité de se faire connaître aux autres et faire connaître ses points de vue, ainsi que de participer aux grandes orientations du RPMAFO, incluant le droit de vote aux assemblées des membres ou la possibilité d'être au comité exécutif du Réseau.
- ❖ C'est gratuit! Il suffit de compléter le formulaire d'adhésion.